

Comité Syndical du 12 octobre 2009

Procès-verbal synthétique

Présents	Absents et excusés
1. Jean-François VASSEUR	1 - Daniel BEAUPERE
2. Michel CAPON	2 - Jean-Claude BUISINE
3. Daniel CARPENTIER	3 - Denis CADIX
4. Isabelle DEMAISON	4 - Didier CARDON
5. Yannick DESSAINT	5 - Daniel DUBOIS
6. Olivier JARDE	6 - Guy LACHEREZ
7. Marion LEPRESLE	7 - Francis LEC
8. Daniel LEROY	8 - Jean-Claude LECLABART
9. Serge OLIVIER	9 - Dominique PROYART
10. Paul PILOT	10 - Gilbert SAVY
11. Daniel PROUILLE	11 - Laurent SOMON
12. Jean-Pierre TETU	
13. Jean-Claude RENAUX	
14. Sarah THUILLIEZ	
15. Michel WATELAIN	
16. Jean-Marc WISSOCQ	

• **QUORUM.** Le quorum est atteint par la présence de 16 membres sur 27. Les membres présents représentent 61 voix.

Jean-Pierre TETU se retire de l'assemblée après le vote de la délibération n°2. Les projets suivants seront donc délibérés avec 15 membres pour 55 voix.

• **Désignation des secrétaires de séance :** Jean-Claude RENAUX et Marion LEPRESLE

• **Approbation du compte-rendu du dernier Comité Syndical.** Le compte rendu de la dernière réunion du 22 juin 2009 a été envoyé aux membres le 3 juillet 2009.

Monsieur WISSOCQ a signalé une erreur matérielle sur ce PVS concernant le vote du projet de Charte des ENT ; le nombre de « pour » et de « contre » est exact, mais les 3 abstentions n'ont pas été reportées.

Sur proposition du Président, les membres du Comité syndical approuvent la correction suivante :

Délibération n°2 en date du 22 juin 2009 « Charte ENT et accompagnement scolaire »

ADOPTÉE par 10 voix POUR, 1 voix CONTRE (Laurent SOMON) et 3 ABSTENTIONS (Michel WATELAIN, Jean-Marc WISSOCQ et Serge OLIVIER).

Après cette modification, le compte-rendu est approuvé par les membres présents.

Procédure de Délégation de Service Public - Présentation I-SOLUTIO

Le cabinet I-SOLUTIO – représenté par Bernard STOCK - retenu pour la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la mise en œuvre d'une procédure relative à l'extension éventuelle, la gestion et l'exploitation du réseau public à haut débit PHILEAS NET et de son centre serveurs, présente au Comité syndical le contenu de cette mission.

Monsieur STOCK expose les 4 scénarios qu'il a retirés de l'interprétation de la note du positionnement stratégique du Président adopté par le Comité syndical le 30 mars 2009 :

- 1 – Extension du dégroupage
- 2 – Extension du raccordement et desserte en Très haut Débit des ZA
- 3 – Extension de la boucle locale
- 4 – Développer le FTTH (fibre à l'utilisateur)



Il appartiendra aux élus de valider les scénarios proposés et de les moduler en fonction des incidences financières. Ceci constituera la base du cahier des charges de la Délégation de Service Public. Le Comité syndical devra également se prononcer sur les variations possibles de la délégation, entre affermage et concession.

La décision de lancement de cette procédure a été prise le 30 mars 2009, lors de l'approbation de la note de positionnement stratégique du syndicat mixte proposée par le Président.

Les actions menées par Somme Numérique pour favoriser le dégroupage des opérateurs locataires du réseau auront une influence positive sur la valorisation du réseau dans le cadre de la délégation de service public.

Selon l'étude réalisée par I-SOLUTION, les conditions économiques actuelles du dégroupage sont plutôt favorables aux opérateurs dans la Somme par rapport aux autres départements français. Pourtant, la part des lignes dégroupées dans la Somme - proche de 60% - laisse une marge de développement importante puisque dans l'Oise par exemple, elle est à 85%.

Le réseau PHILEAS NET a été créé dans l'optique d'activer un maximum de sites publics. L'objectif à ce jour est de le faire évoluer pour desservir au plus près les autres utilisateurs du département – particuliers et entreprises. Cependant, il ne s'agit pas pour autant d'amener la fibre à tous prix aux usagers.

Planning prévisionnel de la procédure de lancement de la DSP :

- 23 septembre 2009 Saisine du CTP du Centre de Gestion de la Somme
 - 30 octobre 2009 Saisine de la CCSPL de Somme Numérique pour émettre un avis sur cette DSP
 - 16 novembre 2009 Le Comité syndical se prononcera sur le lancement de la DSP après remise d'un rapport de présentation et selon les avis du CTP et de la CCSPL
 - 23 novembre 2009 Publication de l'appel à candidatures
 - 18 janvier 2010 Ouverture des plis par la Commission de DSP
 - 1^{er} février 2010 Choix des candidats par la Commission de DSP
 - 2 février 2010 Envoi du programme de DSP
 - 17 mars 2010 Ouverture des offres en Commission de DSP
 - 5 avril 2010 Classement des offres en Commission de DSP
- Phase de négociation**
- juin 2010 Choix du délégataire en Comité syndical

Le Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale s'est prononcé le 12 octobre sur le changement de mode de gestion du réseau PHILEAS NET, notamment sur les incidences pour le personnel de Somme Numérique et a émis un avis favorable au lancement de la procédure.

Avant la présentation des projets de délibérations à l'ordre du jour, le Président rappelle aux membres du Comité syndical l'intérêt d'inscrire dans leurs assemblées respectives les projets de délibérations relatifs :

- à l'adoption de l'article 2 des statuts de Somme Numérique – *le silence vaut acceptation*
- à l'adhésion au groupement de commandes pour les marchés de services de communications électroniques et de connectivité associée,
- à l'adhésion au groupement de commandes pour les achats de matériels, plateformes et logiciel informatiques destinés aux TIC pour l'éducation.

DELIBERATIONS

01 – Commission Consultative des Services Publics Locaux - constitution

La Commission Consultative des Services Publics Locaux de Somme Numérique est composée de :

- Jean-François VASSEUR – Président
- Daniel LEROY – Vice-président
- Daniel CARPENTIER – Vice-président
- Un représentant de l'association UFC Que Choisir
- Un représentant de la Confédération Nationale du Logement, ou à défaut, un représentant d'une autre association locale

Les représentants des associations seront désignés par le Président par arrêté.

**Désignation des représentants au scrutin secret
Chacun a obtenu 61 voix
ADOPTÉE A L'UNANIMITE**

02 – Commission de Délégation de Service Public - constitution

La commission chargée de suivre la procédure de Délégation de Service Public de Somme Numérique est composée de :

Membres titulaires	Membres suppléants
Le Président	
1 – Jean-Claude RENAUX – 16 votes	1 – Jean-Marc WISSOCQ – 16 votes
2 – Daniel CARPENTIER – 16 votes	2 – Sarah THUILLIEZ – 16 votes
3 – Marion LEPRESLE – 15 votes	3 – Denis CADIX – 16 votes
4 – Daniel LEROY – 16 votes	4 – Michel WATELAIN – 16 votes
5 – Jean-Pierre TETU – 15 votes	5 – Daniel PROUILLE – 16 votes

2 personnes ont voté pour Michel CAPON.

**Désignation des représentants au scrutin secret
ADOPTÉE A LA MAJORITE**

03 – Ligne de trésorerie de 1 million €

Le Président est autorisé à signer le contrat relatif à une réservation de ligne de trésorerie auprès de la Société Générale d'un montant de 1 million d'euros.

**ADOPTÉE A LA MAJORITE
1 voix CONTRE**

Contre : Olivier JARDE

Cette ligne de trésorerie est une mesure technique de bonne gestion de la trésorerie du syndicat mixte. Chaque projet a son propre plan de financement adopté par le Comité syndical, indépendamment de cette ligne de trésorerie qui ne servira qu'en cas de besoin transitoire, en attente de percevoir les contributions et subventions prévues.

04 – Couverture des zones blanches – AP/CP

La généralisation du projet de couverture des zones blanches pour tout le département de la Somme pour un montant estimatif de 4 410 000€ HT est approuvée.

Une autorisation de programme de **4 410 000€ HT** est votée pour cette opération avec la répartition des crédits de paiement comme suit :

CP 2009 : 292 000 € - CP 2010 : 4 118 000 €.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

La Commission RESEAU se réunit le 14 octobre pour examiner les modalités techniques de ce projet et établir un planning prévisionnel de déploiement. Daniel LEROY et Isabelle DEMAISON rappellent l'engagement fort du Conseil Général de la Somme en la matière puisque l'objectif est la couverture de toutes les zones blanches du territoire pour début 2011.

Le programme des travaux sera conditionné par les délais de prévenance obligatoires pour les opérateurs, l'objectif étant de rapprocher au maximum la réalisation des travaux de l'ouverture commerciale du NRA-ZO.

Le total du projet NRA-ZO (phases 1 et 2) est récapitulé en pièce jointe au présent PVS.

05 – Couverture des zones blanches – phase 2 – plan de financement

L'opération est estimée globalement à 5 331 063€ HT, dont 921 103€ HT au titre de la 1^e phase et 4 409 960€ HT pour la 2^e phase.

Le plan de financement de cette opération est fixé comme suit :

Financeurs	Montant	Part
Somme Numérique (CG80)	3 493 369,60	70%
FEDER	1 497 158,40	30%
TOTAL projet à subventionner	4 990 528,00	

ADOPTÉE A L'UNANIMITE



06 – Aide antenne satellite

Le projet de convention entre Somme Numérique et le Conseil Général de la Somme portant sur les modalités techniques et financières de mise en œuvre d'une aide aux usagers ne pouvant pas bénéficier d'offre haut débit par la technologie ADSL est approuvé.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Conseil Général de la Somme a décidé de financer uniquement la partie « installation de l'antenne satellite par un professionnel ». En effet, l'achat de l'antenne n'est plus obligatoire puisqu'elle est incluse dans certaines offres.

Les éléments administratifs du dossier de demande de subvention sera téléchargeable depuis le site de Somme Numérique et mis à disposition pour tous les lieux d'accueil des collectivités qui le souhaiteront...

Une séance de formation sera organisée au niveau de Somme Numérique. Un Kit Satellite pourra être également mis à disposition des communautés de communes pour une démonstration à leurs usagers.

07 – Développement de l'Economie Numérique

Le projet d'étude-action relative au développement de l'économie numérique présenté par le Président est adopté pour un budget de 43 850€ HT.

Le plan de financement de ce projet est fixé comme suit :

Financement	Montant	Part
Somme Numérique	8 770 €	20 %
FEDER	21 925 €	50 %
Etat (FNADT)	13 155 €	30 %
TOTAL	43 850 €	

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Cette étude émerge d'un partenariat global entre le Conseil Régional de Picardie, le Conseil Général de la Somme, l'Agence Régionale d'Innovation, la Caisse des Dépôts, la CCI d'AMIENS et Amiens Métropole. Avec cette étude, Somme Numérique coordonne les différents projets qui existent déjà dans ces différentes instances. Il s'agit de mettre en œuvre des outils d'animation du milieu professionnel lié au numérique.

08 – Délibération budgétaire

Au budget annexe 2009 de Somme Numérique, un prélèvement de 200 000 € sera effectué sur l'article 2315 « Installations, matériel et outillage techniques » pour abonder l'article 2031 « Frais d'études » du même montant.

Au budget principal 2009 de Somme Numérique, une inscription d'1 € sera ajoutée sur l'article 678 en dépenses, compensée par une inscription du même montant sur l'article 778 en recettes.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

INFORMATIONS DU PRESIDENT

Délibérations adoptées par le BUREAU du 21 septembre 2009

01 – Convention Somme Numérique – Conseil Général de la Somme - prolongement de PHILEAS NET et couverture des zones blanches - Avenant n°1

Le Président est autorisé à signer le projet d'avenant n°1 à la convention entre le syndicat mixte Somme Numérique et le Conseil général de la Somme relative à la couverture en haut débit des zones blanches.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

02 – Convention tripartite Abbeville – VEOLIA – Somme Numérique

Le Président est autorisé à signer le projet de convention entre le syndicat mixte Somme Numérique, la société VEOLIA et la ville d'ABBEVILLE afin de déterminer les conditions de passage de la fibre optique dans les réseaux d'assainissement situés avenue du Président Auriol, route d'Amiens, rue de l'Isle, rue Alfred François, rue des Capucins et rue aux Pareurs à ABBEVILLE.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

03 – Marché « Prestations de services pour l'Agence » – avenant n°2

L'avenant n°2 au marché de prestation de services conclu avec la société TUTOR est approuvé

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Adhésions en cours

- **Vimeu Industriel** : attente de la délibération officielle de demande d'adhésion avec désignation du délégué
- **Roisel** : attente de la délibération officielle de demande d'adhésion avec désignation du délégué
- **Bresle Maritime** : attente de la délibération officielle de demande d'adhésion avec désignation du délégué
- **Val de Somme** : procédure de transfert de compétence en cours
- **Sud-Ouest Amiénois** : procédure de transfert de compétence en cours

Contribution des membres « RESEAU » et « SERVEURS » – exercice 2009

La cotisation syndicale de base est facturée dès l'adhésion de la communauté de communes à Somme Numérique, au prorata selon le mois d'adhésion.

La délibération n°2 du Comité syndical du 19 janvier 2009 stipule que les contributions assises sur le RESEAU et le SERVEUR « sont à verser à partir du moment où les membres en bénéficient ».

Compte tenu des investissements « réseau » effectués sur les communautés de communes suivantes :

- **Pays Hamois** : le passage du réseau PHILEAS NET sur le territoire a permis le dégroupage du NRA de HAM par FREE et TELOISE ;
- **Val de Noye** : le passage du réseau PHILEAS NET sur le territoire a permis le dégroupage du NRA de AILLY SUR NOYE par FREE ;
- **Val de Nièvre et Environs** : le passage du réseau PHILEAS NET sur le territoire a permis le dégroupage des NRA de BERTEAUCOURT LES DAMES et FLIXECOURT par FREE et TELOISE ;
- **Pays Neslois** : la mise en place d'un DSLAM public à NESLE, l'équipement des NRA ZO de PARGNY et PERTAIN permettant la résorption de 129 lignes blanches ;
- **Haut Clocher** : la mise en place d'un DSLAM public à AILLY-LE-HAUT-CLOCHER, l'extension du réseau structurant sur le Nord-Ouest du département avec notamment le passage par SAINT RIQUIER, raccordement de sites publics à AILLY LE HAUT CLOCHER en cours ;
- **Nouvion** : l'extension du réseau structurant sur le Nord-Ouest du département permettant la couverture de la zone blanche de GAPENNES ;
- **Authie et Maye** : l'extension du réseau structurant sur le Nord-Ouest du département permettant la couverture de la zone blanche de BERNAY EN PONTTHIEU.

Les membres du BUREAU ont décidé de leur demander la contribution « réseau » pour l'exercice 2009, au prorata d'octobre à décembre 2009, soit **625€ HT** chacun.

Les membres seront tenus informés de cette contribution qui leur sera facturée début 2010.

DECISIONS du Président

D1 – Grille tarifaire des services opérateurs en date du 22 juin 2009

L'offre **SERVICES D'HEBERGEMENT** de la grille tarifaire est complétée avec l'hébergement dans une armoire NRA-ZO, dans la limite des places disponibles, pour un montant annuel de 500€ HT.

D2 – Emprunt de 775 000€ en date du 18 août 2009

Le Président a signé un contrat d'emprunt de 775 000€, pour le compte du Conseil Général de la Somme, en couverture des dépenses réalisées pour l'extension du réseau PHILEAS NET sur le Nord-Ouest du département. Le Conseil Général de la Somme remboursera les annuités de cet emprunt de 15 ans.

D3 – Convention d'usages de l'infrastructure PHILEAS NET avec l'UPJV en date du 18 août 2009

Recette de 80 000€ HT payable en une fois pour une durée de 10 ans



D4 – Convention de location de PHILEAS NET avec BOUYGUES TELECOM en date du 18 août 2009
Loyer de 9 000€ HT par an

D5 – Convention de location de PHILEAS NET avec ICC en date du 18 août 2009
Loyer de 11 400€ HT par an

D6 – Convention d'hébergement avec ICC en date du 18 août 2009
Loyer de 2 640€ HT par an

D7 – Convention d'hébergement avec NEURONNEXION en date du 18 août 2009
Loyer de 2 640€ HT par an

Marchés attribués

AMO pour le lancement de la DSP

L'objet du présent marché concerne des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'une procédure relative à l'extension éventuelle, la gestion et l'exploitation du réseau public à haut débit PHILEAS NET et de son centre serveurs.

Ce marché a été notifié le 15 juillet 2009 à I-SOLUTION en groupement avec MYRIADE et GB2A pour un montant de 83 160€ HT.

Matériel informatique pour les écoles

Afin de grouper les besoins de ses membres dans le cadre du projet ENT et avant la mise en place du groupement de commandes correspondant, Somme Numérique a passé un marché pour les matériels informatiques dédiés aux ENT :

LOT 1 : fourniture de TBI PJD Minimum 40 000€ - Maximum 150 000 € HT

LOT 2 : fourniture d'ordinateurs fixes SERVIA Minimum 10 000€ - Maximum 40 000 € HT

Ce marché a été notifié le 7 septembre 2009.

DOB 2010

Le budget 2010 est en cours de préparation. Son objet principal est de reconstituer un budget principal avec les activités générales administratives de Somme Numérique et de laisser au budget annexe uniquement ce qui relève de l'activité commerciale liée au réseau. Cette mise au point rendra plus lisible la lecture du budget dans les négociations pour la future DSP.

Une première réunion avec les DG d'Amiens Métropole et du Conseil Général de la Somme a eu lieu le 5 octobre pour leur présenter ce projet.

Le calendrier des prochaines réunions du BUREAU et du Comité syndical doit être revu.

Espaces Numériques de Travail

Le point de départ pour la mise en œuvre de ce projet dans une école est la validation par l'Inspection d'Académie qui doit ainsi avoir prévu les formations des professeurs. Il apparaît que ce partenariat fonctionne très bien puisque l'on part du volontarisme du milieu enseignant.

Marion LEPRESLE rappelle qu'il serait intéressant d'avoir un retour sur les usages de l'ENT et des outils d'accompagnement à la scolarité. Ce bilan des usages a déjà été demandé à l'Inspection d'Académie et il pourrait se faire également par le biais de la convention de Somme Numérique avec le CRDP. En attendant, il est demandé à Somme Numérique de recueillir les études déjà réalisées en la matière.

La séance est levée à 19h30.

Fait à Amiens, le 16 octobre 2009



Président
Jean-François VASSEUR

Contrôle de légalité
Déposé en Préfecture
le _____